



FÉDÉRATION CANADIENNE  
DE L'ENTREPRISE INDÉPENDANTE

*En affaires pour vos affaires.*

630, boul. René-Lévesque O., bureau 2880  
Montréal (Québec) H3B 1S6

Montréal, le 11 décembre 2023

Madame Christyne Tremblay  
Présidente-directrice générale  
Agence du Revenu du Québec

PAR COURRIEL

**Objet : Préoccupations de la FCEI liées aux mesures sur la facturation obligatoire dans le secteur de la restauration et demande d'appui supplémentaire pour les entrepreneurs**

Madame la Présidente-directrice générale,

La Fédération canadienne de l'entreprise indépendante (FCEI) est le plus grand regroupement de petites et moyennes entreprises (PME) au Canada, réunissant quelque 97 000 propriétaires de PME, dont 21 000 au Québec. Elle fait valoir les intérêts et les opinions des petites et moyennes entreprises issues de tous les secteurs d'activité. Par la présente, la FCEI tient à vous faire part de ses inquiétudes face à la nouvelle solution technologique qui remplacera les modules d'enregistrement des ventes (MEV) dans le secteur de la restauration et de la charge financière qu'elle représente.

L'industrie de la restauration est visée par les mesures sur la facturation obligatoire<sup>1</sup> et devra se doter d'un système d'enregistrement des ventes (SEV) certifié avec une solution technologique compatible, soit le MEV WEB, avec l'environnement infonuagique de Revenu Québec.

À la suite de la réception de la lettre d'information envoyée aux établissements et exploitants de restauration les informant des nouvelles exigences réglementaires, notre organisation a reçu de nombreux témoignages d'inquiétudes de ses membres œuvrant dans ce secteur d'activité. Bien qu'il y ait une période de transition du 1<sup>er</sup> novembre 2023 au 31 mai 2025 pour se conformer aux mesures et un programme de compensation financière<sup>2</sup> disponible sous certaines conditions aux entreprises éligibles, il semble que cela ne soit pas suffisant considérant l'environnement d'affaires actuel.

Il semble nécessaire de rappeler le contexte dans lequel les propriétaires de PME québécoises évoluent et préciser que l'industrie de la restauration a été particulièrement affectée par la pandémie de COVID-19. L'endettement moyen d'une PME québécoise du secteur de la restauration a atteint les 206 944 \$<sup>3</sup>.

---

<sup>1</sup> Revenu Québec, Acquisition d'un MEV <https://www.revenuquebec.ca/fr/entreprises/mesures-particulieres/facturation-obligatoire/secteur-de-la-restauration-facturation-obligatoire/utilisateurs-dun-mev-facturation-obligatoire/acquisition-dun-mev-facturation-obligatoire/#:~:text=Ainsi%2C%20au%20plus%20tard%20le,pour%20communiquer%20avec%20le%20MEV->

<sup>2</sup> Revenu Québec, Programme de compensation financière relatif au secteur de la restauration <https://www.revenuquebec.ca/fr/entreprises/mesures-particulieres/facturation-obligatoire/secteur-de-la-restauration-facturation-obligatoire/utilisateurs-dun-mev-facturation-obligatoire/programme-de-compensation-financiere-restauration/>

<sup>3</sup> FCEI, Principales subventions provinciales pour la COVID-19 destinées aux PME <https://www.cfib-fcei.ca/hubfs/legacy/2021-05/Tableau-des-programmes-de-sbv-provinciaux.pdf>

Actuellement, les hausses de coûts pour les propriétaires de PME demeurent l'un des défis les plus importants. D'après un rapport<sup>4</sup> de la FCEI publié en 2023 portant sur l'inflation, ce sont 64 % des propriétaires de PME qui indiquent un impact significatif de la hausse des prix, soit une augmentation de 4 points de pourcentage comparativement à 2022. De plus, le plus récent Baromètre des affaires<sup>5</sup> indique que la confiance des PME québécoises atteint son niveau le plus bas en 15 ans, plaçant la province au rang du plus faible niveau de confiance à l'échelle nationale. D'autre part, selon les estimations<sup>6</sup> de la FCEI, 45 327 PME québécoises sont à risque en raison des conditions de remboursement du CUEC.

La FCEI soutient la modernisation des services déployée aux entreprises et le virage numérique engagé par les organismes gouvernementaux, à condition que le fardeau administratif, réglementaire et fiscal des PME n'augmente pas en raison de nouvelles exigences, en particulier celles liées aux systèmes de contrôle de la facturation dans l'industrie. Il est essentiel que le gouvernement du Québec veille à ce que ces initiatives et mesures bénéficient aux entreprises sans leur imposer un fardeau excessif. La FCEI est convaincue qu'il est tout à fait possible d'établir des réglementations équilibrées et adaptées à la réalité des PME.

Dans ce contexte inflationniste, la FCEI demande au gouvernement du Québec que l'acquisition du MEV WEB se fasse à coût nul pour les exploitants et les établissements en restauration visés par les nouvelles exigences en matière de facturation obligatoire. La compensation financière partielle d'un montant de 700 \$ pour les exploitants admissibles qui ont fait l'acquisition et l'activation d'un MEV neuf dans les deux dernières années précédant la période de transition, alors que le prix indicatif du fournisseur est de 1681,75 \$, est inadéquate. Une telle mesure contribuerait à alléger le fardeau financier des entreprises affectées par ces nouvelles règles, tout en encourageant la conformité et la mise en œuvre efficace de ces dispositifs. Le gouvernement du Québec assurerait une transition en douceur vers les nouvelles obligations, tout en tenant compte des défis économiques auxquels sont confrontés les acteurs de l'industrie.

Vous remerciant de l'attention que vous porterez à la présente, nous vous prions d'agréer, Madame la Présidente-directrice générale, l'expression de nos sentiments distingués.



François Vincent  
Vice-président, Québec

c. c. : Eric Girard, ministre des Finances

---

<sup>4</sup> FCEI, Les PME québécoises et l'inflation - Entre adaptation et gestion des répercussions économiques - Étude de suivi 2022-2023 <https://www.cfib-fcei.ca/hubfs/advocacy/pdf/FCEI-2023-Fev-etude-de-suivi-PME-quebecoises-inflation-FR.pdf>

<sup>5</sup> FCEI, Baromètre des affaires<sup>MD</sup> <https://www.cfib-fcei.ca/fr/medias/baisse-des-ventes-pour-pres-de-50-des-pme-le-niveau-de-confiance-des-entrepreneurs-continue-de-degringoler-en-novembre>

<sup>6</sup> FCEI, Juin 2023, Le CUEC et la dette des PME au printemps 2023 : fonte ou grisaille? <https://www.cfib-fcei.ca/hubfs/research/reports/2023/2023-06-cuec-dette-pme-printemps-2023-fr.pdf>